

AR PREFECTURE

013-241300375-20200225-DEL09_2020-1
Regu le 27/02/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

24130037500094

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MAUSSANE VDB

**SERVICE PUBLIC LOCAL
CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

ANNEE 2019

I. Informations générales**II. Présentation générale du budget**

- p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
 p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

- p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
 p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
 p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.20 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.24 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.25 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.27 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.28 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.29 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.30 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.31 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.32 A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Ex		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
p.35 A6 - Etat des charges transférées	X	
p.36 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.37 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.39 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p.40 A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent		X
A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti		X
p.41 A10 - Etat des travaux en régie	X	
B - Engagements hors bilan		
p.42 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.43 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.44 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.45 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.46 B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.47 B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.48 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.49 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.50 C1.1 - Etat du personnel	X	
p.52 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.53 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.54 D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 242 699,24	G 464 426,17	G-A 221 726,93
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 550 805,66	H 306 560,73	H-B -244 244,93

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 197 855,19 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 128 647,52 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 793 504,90	Q= G+H+I+J 1 097 489,61	=Q-P 303 984,71

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 589 500,00	L 250 463,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 589 500,00	= K+L 250 463,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 242 699,24	= G+I+K 662 281,36	419 582,12
	Section d'investissement	= B+D+F 1 140 305,66	= H+J+L 685 671,25	-454 634,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 383 004,90	= G+H+I+J+K+L 1 347 952,61	-35 052,29

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 589 500,00	L 250 463,00
13	Subventions d'investissement	0,00	250 463,00
23	Immobilisations en cours	589 500,00	0,00

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

Budget : DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

2019

Compte

Chapitre - 23

2313 - Constructions

2315 - Installations, matériel et outillage techniques

Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
67 640,00 €	13 200,00 €	589 500,00 €
1 236 396,00 €	356 450,56 €	53 500,00 €
		536 000,00 €
1 304 036,00 €	369 650,56 €	589 500,00 €

Total des dépenses

Le Trésorier

Denis BERDAGUE



AR PREFECTURE

013-241300375-20200222-DEL 09 2020-DE
Reg le 27/02/2020

07 janvier 2020 12:04:33

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

Collectivité : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES

Budget : DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

Compte

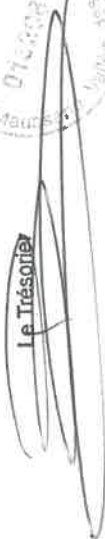
Chapitre - 13

131 - Subventions d'équipement

2019

Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
385 555,00 €	1 666,00 €	250 463,00 €
Total des recettes	1 666,00 €	250 463,00 €


 Le Président,
Merve CHERUBINI
 13528


 Le Trésorier
Denis BERDAGUE



AR PREFECTURE

013-241300375-20200225-05002020-6
 Regu le 27/02/2020

07 janvier 2020 12:04:33

II. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	10 000,00	2 888,99	0,00	0,00	7 111,01
012	Charges de personnel et frais assimilés	47 560,00	47 545,30	0,00	0,00	14,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	57 560,00	50 434,29	0,00	0,00	7 125,71
66	Charges financières	70 354,78	37 590,13	26 785,12	0,00	5 979,53
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	127 914,78	88 024,42	26 785,12	0,00	13 105,24
023	Virement à la section d'investissement (4)	278 736,45				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	127 889,70	127 889,70			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	406 626,15	127 889,70			278 736,45
	TOTAL	534 540,93	215 914,12	26 785,12	0,00	291 841,69
	Pour information					
	D002 Déficit d'exploitation reporté de 2018	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de servic	265 500,00	391 493,70	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	31 746,73	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	295 500,00	423 240,43	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	295 500,00	423 240,43	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	41 185,74	41 185,74			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	41 185,74	41 185,74			0,00
	TOTAL	336 685,74	464 426,17	0,00	0,00	0,00
	Pour information					
	R002 Excédent d'exploitation reporté de 2018	197 855,19				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 304 036,00	369 650,56	589 500,00	344 885,44
Total des dépenses d'équipement		1 304 036,00	369 650,56	589 500,00	344 885,44
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	139 969,36	139 969,36		0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		139 969,36	139 969,36	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 444 005,36	509 619,92	589 500,00	344 885,44
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	41 185,74	41 185,74		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		41 185,74	41 185,74		0,00
TOTAL		1 485 191,10	550 805,66	589 500,00	344 885,44
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2018		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	385 555,00	48 916,00	250 463,00	86 176,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	453 252,43	0,00	0,00	453 252,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		838 807,43	48 916,00	250 463,00	539 428,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	111 110,00	129 755,03	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		111 110,00	129 755,03	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		949 917,43	178 671,03	250 463,00	520 783,40
021	Virement de la section d'exploitation (2)	278 736,45			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	127 889,70	127 889,70		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		406 626,15	127 889,70		278 736,45
TOTAL		1 356 543,58	306 560,73	250 463,00	799 519,85
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018		128 647,52			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 888,99		2 888,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	47 545,30		47 545,30
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	64 375,25	0,00	64 375,25
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	127 889,70	127 889,70
Dépenses d'exploitation - Total		114 809,54	127 889,70	242 699,24

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	242 699,24
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	41 185,74	41 185,74
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1888 non bud.)	139 969,36	0,00	139 969,36
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	369 650,56	0,00	369 650,56
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		509 619,92	41 185,74	550 805,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2018	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	550 805,66
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	391 493,70		391 493,70
74	Subventions d'exploitation	31 746,73		31 746,73
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	41 185,74	41 185,74
	Recettes d'exploitation - Total	423 240,43	41 185,74	464 426,17

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018

197 855,19

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

662 281,36

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	129 755,03	0,00	129 755,03
13	Subventions d'investissement	48 916,00	0,00	48 916,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		127 889,70	127 889,70
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virament de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	178 671,03	127 889,70	306 560,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2018

128 647,52

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

435 208,25

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	10 000,00	2 888,99	0,00	0,00	7 111,01
611	Sous-traitance générale	6 700,00	2 879,99	0,00	0,00	3 820,01
613	Locations, droits de passage et servitudes div	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes, ... (administration des im)	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	47 560,00	47 545,30	0,00	0,00	14,70
621	Personnel extérieur au service	47 560,00	47 545,30	0,00	0,00	14,70
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		57 560,00	50 434,29	0,00	0,00	7 125,71
66	Charges financières (b)(5)	70 354,78	37 590,13	26 785,12	0,00	5 979,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 000,00	64 020,47	0,00	0,00	5 979,53
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	354,78	-26 430,34	26 785,12	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		127 914,78	88 024,42	26 785,12	0,00	13 105,24
023	Virement à la section d'investissement	278 736,45				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	127 889,70	127 889,70			0,00
6811	Dotations aux amortissements immos corpore	127 889,70	127 889,70			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		406 626,15	127 889,70			278 736,45
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		406 626,15	127 889,70			278 736,45
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		534 540,93	215 914,12	26 785,12	0,00	291 841,69

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	26 785,12
Montant de l'exercice 2018	26 430,34
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	354,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	265 500,00	391 493,70	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	265 500,00	286 242,29	0,00	0,00	0,00
70613	Participations pour assainissement collectif	0,00	105 251,41	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	31 746,73	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	31 746,73	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		295 500,00	423 240,43	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		295 500,00	423 240,43	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	41 185,74	41 185,74			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résulti	41 185,74	41 185,74			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectioi	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		41 185,74	41 185,74			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		336 685,74	464 426,17	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2018		197 855,19				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040; RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 304 036,00	369 650,56	589 500,00	344 885,44
2313	Constructions	67 640,00	13 200,00	53 500,00	940,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 236 396,00	356 450,56	536 000,00	343 945,44
Total des dépenses d'équipement		1 304 036,00	369 650,56	589 500,00	344 885,44
16	Emprunts et dettes assimilées	139 969,36	139 969,36		0,00
1641	Emprunts en euros	139 969,36	139 969,36		0,00
Total des dépenses financières		139 969,36	139 969,36	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 444 005,36	509 619,92	589 500,00	344 885,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	41 185,74	41 185,74		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	41 185,74	41 185,74		0,00
1391	Subventions d'équipement	41 185,74	41 185,74		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		41 185,74	41 185,74		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 485 191,10	550 805,66	589 500,00	344 885,44
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2018					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	385 555,00	48 916,00	250 463,00	86 176,00
131	Subventions d'équipement	385 555,00	48 916,00	250 463,00	86 176,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	453 252,43	0,00	0,00	453 252,43
1641	Emprunts en euros	453 252,43	0,00	0,00	453 252,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		838 807,43	48 916,00	250 463,00	539 428,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	111 110,00	129 755,03	0,00	0,00
10222	FCTVA	111 110,00	129 755,03	0,00	0,00
Total des recettes financières		111 110,00	129 755,03	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		949 917,43	178 671,03	250 463,00	520 783,40
021	Virement de la section d'exploitation	278 736,45			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	127 889,70	127 889,70		0,00
2803	Frais d'études, de recherche et de développ. et frais d'inserti	4 405,00	4 405,00		0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	4 475,00	4 475,00		0,00
2813	Constructions	27 486,36	27 486,36		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 317,81	21 621,22		0,00
28158	Autres	1 337,75	1 337,75		0,00
28173	Constructions	9 226,90	9 226,90		0,00
281756	Matériel spécifique d'exploitation	78 640,88	59 337,47		19 303,41
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		406 626,15	127 889,70		278 736,45
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		406 626,15	127 889,70		278 736,45
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 356 543,58	306 560,73	250 463,00	799 519,85
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018			128 647,52		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2000 (1)
LIBELLE : LES BAUX DE PCE - REPRISE RESEAU ASST
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		90 000,00	^A 0,00	0,00	90 000,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2200 (1)
LIBELLE : MAUSSANE - TRAVAUX STEP MISE EN CONFORMITE
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		120 000,00	^A 114 895,55	0,00	5 104,45	^B 122 193,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 919,60
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 919,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 000,00	114 895,55	0,00	5 104,45	119 274,23
2315	Installations, matériel et outillage techniq	120 000,00	114 895,55	0,00	5 104,45	119 274,23

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-114 895,55	D-B	-122 193,83

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2203 (1)
LIBELLE : MAUSSANE-PARADOU-LES BAUX - NOUVELLE STEP
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		67 640,00	14 064,00	53 500,00	76,00	14 064,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 640,00	14 064,00	53 500,00	76,00	14 064,00
2313	Constructions	67 640,00	13 200,00	53 500,00	940,00	13 200,00
2315	Installations, matériel et outillage techniq	0,00	864,00	0,00	0,00	864,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-14 064,00	D-B	-14 064,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2400 (1)
LIBELLE : LE PARADOU - REPRISE RESEAU ASST MAS DES MOLIERES
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		112 740,00	141 082,55	0,00	0,00	313 433,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 740,00	141 082,55	0,00	0,00	313 433,49
2315	Installations, matériel et outillage technique	112 740,00	141 082,55	0,00	0,00	313 433,49

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	47 250,00	0,00	0,00	47 250,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	47 250,00	0,00	0,00	47 250,00
131	Subventions d'équipement	0,00	47 250,00	0,00	0,00	47 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-93 832,55	D-B	-266 183,49

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2401 (1)
LIBELLE : PARADOU- RES ASST ST ROCH AURELIENNE BESSAT BELLECROIX CASTILLON
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		321 820,00	80 542,40	225 000,00	16 277,60	525 236,33
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	321 820,00	80 542,40	225 000,00	16 277,60	525 236,33
2315	Installations, matériel et outillage technique	321 820,00	80 542,40	225 000,00	16 277,60	525 236,33

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	321 820,00	0,00	250 463,00	71 357,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	321 820,00	0,00	250 463,00	71 357,00	0,00
131	Subventions d'équipement	321 820,00	0,00	250 463,00	71 357,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-80 542,40	D-B	-525 236,33

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2402 (1)
LIBELLE : LE PARADOU - CHEMISAGE RESEAU/REDUC EAUX PARASITAIRES
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		318 676,00	^A 7 606,06	311 000,00	69,94	^B 7 606,06
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	318 676,00	7 606,06	311 000,00	69,94	7 606,06
2315	Installations, matériel et outillage technique	318 676,00	7 606,06	311 000,00	69,94	7 606,06

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	63 735,00	^C 0,00	0,00	63 735,00	^D 0,00	
13	Subventions d'investissement	63 735,00	0,00	0,00	63 735,00	0,00
131	Subventions d'équipement	63 735,00	0,00	0,00	63 735,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-7 606,06	D-B	-7 606,06

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2403 (1)
LIBELLE : LE PARADOU - EXT RESEAU CHEM DU SAMBUC
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		88 000,00	^A 4 110,00	0,00	83 890,00	^B 4 110,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	88 000,00	4 110,00	0,00	83 890,00	4 110,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	88 000,00	4 110,00	0,00	83 890,00	4 110,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-4 110,00	D-B	-4 110,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

2019

CA

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6613.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)					2 965 749,09								
MON504268EUR05	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/12/1999		01/04/2000	2 965 749,09	F			6,04	6,04401		X	N
2002-2368	AGENCE DE L'EAU	17/10/2002		16/01/2006	304 898,03	F			0,5	0,38986		X	N
18685004003	SA SOCIETE GENERALE	11/07/2003		15/07/2004	338 000,00	F			4,07	4,51584		X	N
2001-2383	AGENCE DE L'EAU	12/10/2001		16/01/2005	146 351,06	F			0,5	0,48447		X	N
MIN504275EUR05	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/04/2003		01/10/2004	120 000,00	F			5,13	5,12924		P	N
2003-1174	AGENCE DE L'EAU	15/07/2003		16/10/2006	105 800,00	F			0,0	0,0		X	N
MIN504270EUR05	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/04/2003		01/08/2004	120 000,00	F			5,09	5,28259		P	N
MIN504275EUR05	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/04/2003		01/03/2005	130 000,00	F			5,24	5,36957		P	N
MON504270EUR05	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/11/2004		01/07/2008	200 000,00	F			4,21	4,21		C	N
17508005/001	SA CAISSE EPARGNE	01/07/2008		10/07/2009	310 000,00	F			5,42	5,42221		X	N
A2909647	SA CAISSE EPARGNE	25/03/2011		25/03/2011	100 000,00	F			4,75	5,25742		P	N
A29130SV	SA CAISSE EPARGNE	29/10/2013		15/11/2014	250 000,00	F			4,11	4,16344		X	N
KM3927-00001731	SA CAISSE EPARGNE	04/07/2018		15/10/2018	800 000,00	F			1,68	1,69523		C	N
Total général					2 965 749,09								

(1) Si un emprunt comme lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour #/ fix, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)				1 715 620,47								64 020,47	26 785,12
MON604269EUR/05	N	0,00		1 715 620,47	4,33	F		6,04401	139 969,36	64 020,47	0,00	64 020,47	26 786,12
2002-2368	N	0,00		96 582,10	0,08	F		0,38986	16 144,52	6 808,69	0,00	29,40	8 375,17
18685004/003	N	0,00		2 947,10	3,58	F		4,51584	2 932,46	29,40	0,00	0,00	0,00
2001-2363	N	0,00		90 151,97	0,00	F		0,48447	20 378,37	4 498,58	0,00	0,00	0,00
MIN604275EUR/05	N	0,00		0,00	0,00	F		0,48447	10 101,01	50,54	0,00	0,00	0,00
2003-1174	N	0,00		77 771,63	13,83	F		5,12924	3 740,65	4 181,57	0,00	997,42	0,00
MIN604270EUR/05	N	0,00		7 053,38	0,83	F		0,0	7 053,33	0,00	0,00	0,00	0,00
17508/005/001	N	0,00		77 617,85	13,67	F		5,28259	3 745,07	4 141,37	0,00	0,00	1 646,15
MIN604275EUR/05	N	0,00		86 747,87	14,25	F		5,38957	3 837,96	4 851,50	0,00	0,00	3 875,33
MON604270EUR/05	N	0,00		60 000,00	5,08	F		4,21	10 000,00	2 947,00	0,00	0,00	2 526,00
17508/005/001	N	0,00		221 003,56	13,58	F		5,42221	10 388,73	12 541,46	0,00	0,00	5 689,74
A2809647	N	0,00		66 112,47	10,25	F		5,25742	4 500,91	3 354,14	0,00	0,00	2 407,59
A29130SV	N	0,00		167 632,64	8,92	F		4,75344	15 146,35	7 512,22	0,00	0,00	880,35
XIM3927-00001731	N	0,00		760 000,00	23,68	F		1,89523	32 000,00	13 104,00	0,00	0,00	2 695,47
Total général		0,00		1 715 620,47					139 969,36	64 020,47	0,00	64 020,47	26 785,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB)1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes de bonifications	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% du total type de taux selon le capital restant dû
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capés														
D														
Multiplicateur jusqu'à 5														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices inflation française ou zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 668/11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV
 A1.4

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		12					
	% de l'encours		100,00%					
	Montant en euros		1 715 620,47					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retraces le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

AR PREFECTURE

013-241310375-20200225-DEL09_2020-DE
 Regu le 27/02/2020

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes évanescentes	Primes payées pour l'achat d'option			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat			Montant des commissions diverses	périodicité de règlement des intérêts (4)	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndown, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

013-241300375-20200225-DEL09
Regu le 27/02/2020
AR PREFECTURE

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

2019

CA

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

2019 CA

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dettes consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Con- trat renégocié Index (4)	Taux act. (4)	Con- trat renégocié (5)	Con- trat Initial				Con- trat renégocié

AR PREFECTURE

013-241300375-20200229
Regu le 27/02/2020

DEL 2019-DE
Capital
Intérêts

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES

A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500,00€			01/04/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2051 - LOGICIELS	2	01/04/2015
Linéaire	213 - CONSTRUCTION DE BATIMENTS	30	01/04/2015
Linéaire	213 - INSTALLATION GENERALES	30	01/04/2015
Linéaire	21532 INSTALLATIONS SPECIFIQUES: RESEAUX ASSAINISSEMENT	30	01/04/2015
Linéaire	2156 - INSTALLATIONS SPECIFIQUES - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	6	01/04/2015
Linéaire	2158 - INSTALLATIONS ELECTRIQUES	15	01/04/2015
Linéaire	2158 - INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	10	01/04/2015
Linéaire	218 - CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	12	01/04/2015
Linéaire	218 - MATERIEL DE BUREAU	5	01/04/2015
Linéaire	218 - MATERIEL INFORMATIQUE	3	01/04/2015
Linéaire	218 - MOBILIER	12	01/04/2015
Linéaire	218 - VOITURES ET VEHICULES LEGERS	7	01/04/2015

IV - ANNEXES

IV

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		181 155,10	181 155,10
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		139 969,36	139 969,36
1641	Emprunts en euros	139 969,36	139 969,36
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		41 185,74	41 185,74
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	41 185,74	41 185,74
020	Dépenses Imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	181 155,10	589 500,00	0,00	770 655,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		517 736,15	III 257 644,73
Ressources propres externes de l'année (a)		111 110,00	129 755,03
10222	Dotations, fonds divers et réserves	111 110,00	129 755,03
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		406 626,15	127 889,70
2803	Amortissement des immobilisations	4 405,00	4 405,00
2808	Amortissement des immobilisations	4 475,00	4 475,00
2813	Amortissement des immobilisations	27 486,36	27 486,36
28156	Amortissement des immobilisations	2 317,81	21 621,22
28158	Amortissement des immobilisations	1 337,75	1 337,75
28173	Amortissement des immobilisations	9 226,90	9 226,90
281756	Amortissement des immobilisations	78 640,88	59 337,47
021	Virement de la section d'exploitation	278 736,45	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	257 644,73	250 463,00	128 647,52	0,00	636 755,25

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 770 655,10
Ressources propres disponibles	IV 636 755,25
Solde	V = IV - II (3) -133 899,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	
	DEPENSES (a)					
	Dépenses nettes (a-c)					
	RECETTES (b)					
	Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/01/2019	TRAVAUX REPRISE RESEAU ASST CHEMIN MAS DE MOLIERE PARADOU	882,00	0,00	
24/01/2019	MOE MISE EN CONFORMITE STEP MAUSSANE	820,60	0,00	
12/02/2019	REPRISE RESEAU ASST MAS DES MOLIERES PAR	62 381,98	0,00	
25/02/2019	TRAVAUX REPRISE RESEAU ASST CHEMIN MAS DE MOLIERE PARADOU	882,00	0,00	
27/02/2019	CREATION NOUVELLE STEP MAUSSANE/PARADOU/BAUX	8 400,00	0,00	
12/03/2019	DETECTION ET GEOREFERENCMENT RESEAUX CH ST MARTIN DE CRAU RD97	720,00	0,00	
25/03/2019	REPRISE RESEAU ASST MAS DES MOLIERES PAR	76 962,47	0,00	
26/03/2019	TRAVAUX REPRISE RESEAU ASST CHEMIN MAS DE MOLIERE PARADOU	588,00	0,00	
26/04/2019	MO EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU SITUATION N°1	1 890,00	0,00	
03/06/2019	MO EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU SITUATION N°1	2 220,00	0,00	
15/07/2019	REMPLACEMENT RESEAU ASST ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	34 004,10	0,00	
25/07/2019	MAITRISE OEUVRE NOUVELLE STEP MAUSSANE/PARADOU/LES BAUX	864,00	0,00	
29/07/2019	MOE MISE EN CONFORMITE STEP MAUSSANE	1 367,83	0,00	
26/09/2019	TRVAUX CHEMISSAGE CHEMIN HENRI AUBERT LE PARADOU	2 040,00	0,00	
07/10/2019	MOE TRAVAUX CHEMISAGE RESEAU LE PARADOU	2 343,60	0,00	
18/10/2019	CREATION NOUVELLE STEP MAUSSANE/PARADOU/BAUX	4 800,00	0,00	
21/10/2019	MOE MISE EN CONFORMITE STEP MAUSSANE	46 444,80	0,00	
22/10/2019	MOE MISE EN CONFORMITE STEP MAUSSANE	9 987,60	0,00	
28/10/2019	TRAVAUX REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES PARADOU	864,00	0,00	
28/10/2019	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS	38 061,92	0,00	
28/10/2019	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS	45 674,30	0,00	
13/11/2019	REMISE A LA COTE RESEAU ASSAINISSEMENT MAUSSANE	6 630,00	0,00	
13/11/2019	REMISE A LA COTE RESEAU ASSAINISSEMENT MAUSSANE	6 630,00	0,00	
22/11/2019	MOE MISE EN CONFORMITE STEP MAUSSANE	51 034,20	0,00	
22/11/2019	MOE MISE EN CONFORMITE STEP MAUSSANE	3 525,00	0,00	
29/11/2019	MOE MISE EN CONFORMITE STEP MAUSSANE	1 715,52	0,00	
02/12/2019	MOE TRAVAUX CHEMISAGE RESEAU LE PARADOU	3 222,46	0,00	
11/12/2019	MO EXTENSION RESEAUX ASST CHEMIN DE SAMBUC PARADOU SITUATION N°1	582,00	0,00	
11/12/2019	MOE TRAVAUX CHEMISAGE RESEAU LE PARADOU	672,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/12/2019	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS	27 408,00	0,00	
19/12/2019	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS	23 383,37	0,00	
19/12/2019	REQUALIFICATION VOIRIES ET ESPACES PUBLICS	72 528,00	0,00	
TOTAL GENERAL		539 529,75	0,00	

AR PREFECTURE

013-241300375
Regu le 27/02/2020

CO VALLEE DES BAUX ALPILLES

13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

AR PREFECTURE

013-241300375 **COUVERTURE DES BAUX ALPILLES** - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA CA 2019
Regu le 27/02/2020

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

A8.3

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

IV

A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	423 240,43
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 € Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 665.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

AR PREFECTURE

013-241300375-20200225-DEL09_2020-DE
Regu le 27/02/2020

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 423 240,43

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%
---	----------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
--

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutément à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5) ; Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE ASSAINISSEMENT CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa ; accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2^{ème} alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements obligatoirement proposés à un agent contractuel.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres*" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés*").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Ingénieur principal territorial	A	1	24 109,13
Directeur adjoint	B	1	5 886,25
Agent de maîtrise principal	C	1	9 773,78
Agent d'exploitation	C	1	3 773,05
Assistante de gestion administrative	C	1	4 003,09
TOTAL GENERAL		5	47 545,30

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

IV
C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 23 AV DES JONCADES BASSES
 - ZA LA MASSANE - 13210 SAINT REMY DE
 Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
01/01/2015 : Affermage	EAUX DE PROVENCE	SAS EAUX DE PROVENCE	Société Française	
01/01/2015 : Affermage	SAUR	SAS SAUR	Société Française	
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le 1er Vice-Président, Jack SAUTEL,
A Maussane-les-Alpilles, le 25/02/2020
Le 1er Vice-Président, Jack SAUTEL,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Maussane-les-Alpilles, le 25/02/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 28









Nombre de suffrages exprimés : 31

VOTES : Pour : 31

Contre : /

Abstention : /

Date de convocation : 19/02/2020



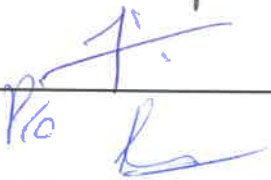
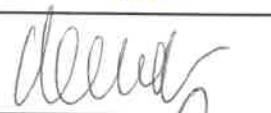




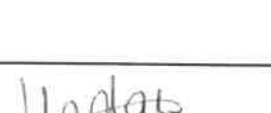


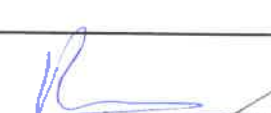
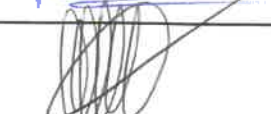

ABIDI Nadia	
AOUN Danièle	
BASSO Gilles	
BLANC Michel	 Rajouter à M. CHERUBINI
BLANC Patrice	
BONET Michel	
BONI Maryse	
CALLET Marie-Pierre	
CAVIGNAUX Michel	
CHERUBINI Hervé	
DELON Pascal	
FAVERJON Yves	
FENARD Michel	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES


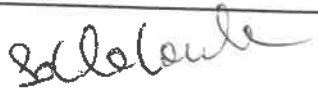







D

GALLE Michel	
GARCIN-GOURILLON Christine	
GARNIER Gérard	
GATTI Régis	
GAZEAU - SECRET Anne	
GESLIN Laurent	
GUENOT Jacques	
GUILLOT Pierre	
HALDY Jean	
JODAR Françoise	
JODAR Jacques	
LAUBRY Patricia	
LEMOIGNE Chantal	
LICARI Pascale	
MANGION Jean	
MARIN Bernard	
MILAN Henri	

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

PELISSIER Aline	
PERROT-RAVEZ Gisèle	
PRIEUR DE LA COMBLE Inès	
ROGGIERO Alice	
SANTIN Jean-Denis	
SAUTEL Jack	
SCIFO - ANTON Sylvette	
VENNIN Benoît	
VIDAL Denise	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par le 1er Vice-Président, Jack SAUTEL, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A, le